



HAL
open science

Chapitre 4. Quelles approches avec quelles données ?

Philippe Baumard, Jérôme Ibert

► **To cite this version:**

Philippe Baumard, Jérôme Ibert. Chapitre 4. Quelles approches avec quelles données ?. Méthodes de recherche en management, Dunod, pp.105-128, 2014, 10.3917/dunod.thiet.2014.01.0105 . hal-03218200

HAL Id: hal-03218200

<https://hal.science/hal-03218200>

Submitted on 19 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE 4. QUELLES APPROCHES AVEC QUELLES DONNÉES ?

[Philippe Baumard](#), [Jérôme Ibert](#)

in Raymond-Alain Thiétart, *Méthodes de recherche en management*

Dunod | « Management Sup »

2014 | pages 105 à 128

ISBN 9782100711093

Quelles approches avec quelles données ?

Philippe BAUMARD, Jérôme IBERT

RÉSUMÉ

- Ce chapitre traite du choix dont dispose le chercheur en matière de données empiriques et d'approches permettant leur recueil et leur analyse. Le chapitre montre tout d'abord que la donnée est une représentation. Sa constitution passe par un processus de découverte-invention qui exige un positionnement épistémologique de la part du chercheur. La donnée est également subjective car soumise à la réactivité de sa source à l'égard du chercheur. En distinguant leur nature primaire ou secondaire, les données sont ensuite évaluées en termes de validité, d'accessibilité et de flexibilité, ainsi qu'en perspective de leur recueil et de leur analyse.
- Le chapitre évalue ensuite la distinction entre les approches qualitative et quantitative en fonction de la nature de la donnée, de l'orientation de la recherche, du caractère objectif ou subjectif des résultats obtenus et de la flexibilité de la recherche. Enfin, la complémentarité entre l'approche qualitative et l'approche quantitative est mise en évidence dans la perspective d'un processus séquentiel et d'une triangulation.

SOMMAIRE

SECTION 1 Le choix des données

SECTION 2 Le choix d'une approche : qualitative et/ou quantitative ?

L'un des choix essentiels que le chercheur doit opérer est celui d'une approche et de données adéquates avec sa question de recherche. Il s'agit bien entendu d'une question à double entrée. D'une part, il y a la finalité poursuivie : explorer, construire, tester, améliorer ce qui est connu, découvrir ce qui ne l'est pas. D'autre part, il y a l'existant ; ce qui est disponible et accessible, ce qui est faisable – et qui a déjà été fait – et ce qui ne l'est pas. Cette seconde entrée possède deux volets : celui de la donnée et celui de l'approche, qui peut être qualitative ou quantitative. C'est donc une triple adéquation que le chercheur poursuit entre finalité, approche et donnée. Intervenant très tôt dans le processus de recherche, cet agencement est coûteux, non seulement parce qu'il va engager le chercheur à long terme, mais surtout parce que toutes les dimensions implicites dans un tel choix ne sont pas réversibles. Dans ce chapitre, nous essaierons de donner au lecteur les moyens de choisir, en l'éclairant sur les possibles incompatibilités entre certaines approches et certaines données, mais surtout en estimant le coût de chaque décision en termes de temps, d'impact sur la recherche et d'irréversibilité.

Notre analyse est organisée en deux sections.

Dans la première, nous nous interrogerons sur le statut de la « donnée ». Que peut-on appeler une « donnée » ? Nous verrons que le statut ontologique que l'on accorde à nos données dénote une position épistémologique qu'il s'agit de ne pas trahir par une approche qui supposerait une position contraire. Ce sera surtout l'occasion de distinguer les données primaires des données secondaires, pour évaluer ce que chacune peut apporter à une recherche. Nous explorerons les idées reçues quant à ces données de natures différentes, afin de fournir au lecteur les clés de l'arbitrage. Nous examinerons également les contraintes qui pèsent sur le recueil et l'analyse des données primaires et secondaires. Nous montrerons enfin en quoi ces deux types de données sont tout à fait complémentaires.

Dans la seconde section, nous analyserons les caractéristiques censées permettre la distinction entre l'approche qualitative et l'approche quantitative. Le premier critère que nous évaluerons consiste en la nature de la donnée. Il s'agira en quelque sorte de préciser si l'on peut donner une acception déterministe de la question : « quelles approches avec quelles données ? » Nous évaluerons également l'influence sur le choix d'une approche qualitative ou quantitative que peuvent avoir l'orientation de la recherche – construction ou test de la théorie –, la position épistémologique du chercheur à l'égard de l'objectivité ou de la subjectivité des résultats qu'il peut attendre de la recherche et la flexibilité dont il désire disposer. Enfin, nous montrerons en quoi ces deux approches sont complémentaires, soit d'un point de vue séquentiel, soit dans la perspective d'une triangulation.

Section 1

LE CHOIX DES DONNÉES

1 Qu'est-ce qu'une « donnée » ?

Les « données » sont traditionnellement perçues comme les prémisses des théories. Les chercheurs recherchent et rassemblent des données dont le traitement par une instrumentation méthodique va produire des résultats et améliorer, ou renouveler, les théories existantes.

Deux propositions non posées et contestables se cachent derrière cette acception de bon sens. La première est que les données précèdent les théories. La seconde, découlant de la première, est que les données existent en dehors des chercheurs, puisqu'ils les « trouvent » et les « rassemblent » afin de leur infliger des traitements. La grammaire de la recherche ne fait que valider de telles suppositions, puisqu'on distingue traditionnellement les phases de recueil, de traitement, et d'analyse des données, comme si tout naturellement les « données » étaient des objets indépendants de leur recueil, de leur traitement et de leur analyse.

Bien évidemment, cette proposition est tout à la fois fausse et vraie. Elle est fausse car les données ne précèdent pas les théories, mais en sont à la fois le médium et la finalité permanente. « Le terrain ne parle jamais de lui-même » (Czarniawska, 2005 : 359). On utilise tout autant que l'on produit des données, que l'on soit au point de départ de la réflexion théorique ou proche de son achèvement. Les données sont à la fois des réceptacles et des sources de théorisation.

Avant toutes choses, la donnée est un postulat : une déclaration au sens mathématique, ou une supposition acceptée. Cette acceptation peut se faire par voie déclarative, ou implicitement, en présentant une information de telle façon qu'elle prend implicitement le statut de vérité. Il s'agit avant tout d'une convention permettant de construire ou de tester une proposition. Le fait que cette convention soit vraie ou fausse, au sens commun, n'a rien à voir avec sa vérité scientifique. Comme le soulignait Carroll, « sur la question de savoir si une proposition doit, ou ne doit pas, être comprise comme affirmant l'existence de son sujet, je soutiens que tout auteur a le droit d'adopter ses règles propres – pourvu, bien sûr, que celles-ci soient cohérentes avec elles-mêmes et conformes aux données logiques habituellement reçues » (Carroll, 1992 : 192). Ainsi, les « données » ont avant tout un statut d'assertion permettant au chercheur de poursuivre son travail sans avoir à lutter avec le statut de vérité des propositions qu'il émet. La donnée permet d'éviter au chercheur de se résoudre à croire dans chaque proposition qu'il émet. Elle lui permet d'évacuer de son espace de travail la question ontologique, du moins de la reléguer en arrière-plan afin d'opérationnaliser sa démarche.

1.1 La donnée comme représentation

Ainsi, les « données » sont des représentations acceptées d'une réalité que l'on ne peut ni empiriquement (par les sensations), ni théoriquement (par l'abstraction), embrasser. La première raison est que la réalité n'est pas réductible à une partie moindre qui peut toute entière l'exprimer. Ainsi, dans le courant de l'étude de *storytelling* et de la narration, Rouleau (2005) plaide pour l'étude des micro-pratiques et des discours dans les organisations. Pour Czarniawska, « l'étude des organisations affronte un univers qui est et restera polyphonique, où de multiples langages s'élèvent, s'affrontent et se confrontent » (2005 : 370).

Le fait d'avoir « vécu » une réalité ne signifie pas que l'on est porteur de celle-ci, mais tout au plus qu'on en a étreint certains aspects, avec une intensité plus ou moins grande. La métaphore de l'accident de voiture peut permettre ici de mieux comprendre ce paradoxe. Tout un chacun peut « décrire » avec plus ou moins de pertinence un accident de voiture, mais ceux qui l'ont vécu possèdent une dimension supplémentaire qui ne peut être exprimée. Deux personnes ayant vécu le même accident auront toutefois deux expériences différentes de ce même événement, que l'on peut considérer comme une réalité partagée. Cependant, l'expérimentation commune d'un même événement a produit deux ensembles de données distincts, mutuellement différents, et encore plus différents de la représentation de l'événement par une personne ne l'ayant pas vécu.

On pourrait facilement contredire cet exemple en suggérant qu'il s'agit de données qualitatives, c'est-à-dire constituées de récits, de descriptions, de retranscriptions de sensations qui rendent cette différence évidente. Cependant, le caractère quantitatif ou qualitatif de la donnée ne change pas fondamentalement le problème. Si l'on demandait aux deux accidentés d'évaluer sur des échelles de 1 à 5 les différentes sensations de l'accident, on aboutirait également à des perceptions différentes d'une même réalité, qui peut vouloir dire (1) que la réalité de l'accident était différente pour les deux acteurs, ou que (2) la traduction d'une même réalité sur une échelle par deux acteurs peut donner des résultats différents. Dans les deux cas, le chercheur aura réuni des « données », c'est-à-dire qu'il aura accepté l'idée que l'une ou l'autre façon de représenter le phénomène (échelles ou récit) constitue une méthode acceptable de constitution de données. Ainsi, le statut de « donnée » est partiellement laissé au libre arbitre du chercheur. Celui-ci pourra considérer qu'un événement directement observable peut constituer une donnée, sans l'intermédiaire d'une instrumentation transformant les stimuli en codes ou en chiffres (par exemple, *via* une catégorisation ou l'utilisation d'échelles). Dans une seconde modalité, le chercheur fait face à des phénomènes non directement observables, comme des attitudes. Il va avoir recours à une instrumentation lui permettant de transformer ces « attitudes » en un ensemble de mesures, par exemple en utilisant des échelles où les acteurs pourront qualifier leur attitude. Cette instrumentation néanmoins peut

également être appliquée à des phénomènes observables, comme des comportements. Il s'agit d'une troisième modalité de « constitution » des données (cf. figure 4.1).

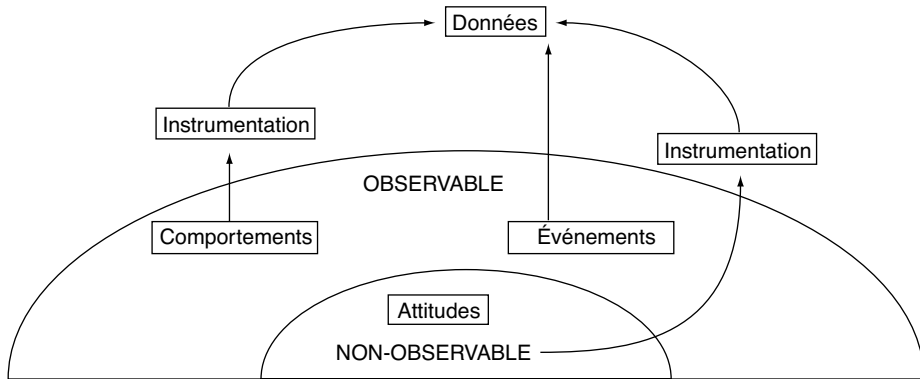


Figure 4.1 – Trois modalités de constitution des données

Toutefois, même la retranscription des discussions d'un conseil d'administration reste un « ensemble de représentations ». En ce sens, une donnée peut être définie comme « une représentation qui permet de maintenir une correspondance bidirectionnelle entre une réalité empirique et un système symbolique » (Stablein, 2006 : 353). Par exemple, on peut utiliser des études de cas réalisées par d'autres chercheurs comme des « données ». Les études de cas sont alors utilisées comme des représentations qui pourront être confrontées à d'autres représentations recensées, assemblées ou construites par le chercheur à propos de l'objet de recherche. Les représentations issues d'études de cas appartiennent à l'ensemble des « données », tandis que les autres appartiennent au système symbolique permettant la théorisation. Dès lors, on comprend que si toutes les données sont des représentations, toute représentation n'est pas systématiquement une donnée (Stablein, *ibid.*). Considérer qu'une représentation est ou n'est pas une donnée tient plus à un positionnement épistémologique qu'à une méthodologie particulière de la recherche. De façon traditionnelle, la recherche scientifique considère que le monde empirique existe en dehors du chercheur, et que celui-ci a pour objet de le « découvrir » (Lakatos, 1974). Ceci implique que le chercheur croit dans l'existence d'un monde objectif qui existe malgré lui, et possède un statut objectif. Kuhn (1970), en étudiant la structure des révolutions scientifiques, a pourtant su montrer que les paradigmes scientifiques sont des ensembles de croyances partagées par des communautés de chercheurs. Les données utilisées par les chercheurs, dans le cadre de la défense ou de la promotion de leur paradigme, sont autant de « conceptions », c'est-à-dire de représentations nées de l'intersubjectivité des chercheurs partageant ces croyances.

1.2 Le positionnement épistémologique du chercheur à l'égard de la donnée

On ne peut donc trancher de manière définitive ce qui appartient au positionnement épistémologique de chaque chercheur. Toutefois, on peut considérer qu'une donnée est en même temps une « découverte » et une « invention ». Établir une dichotomie entre découverte et invention peut introduire un biais dans la construction de la théorie. Si le chercheur, en voulant absolument s'en tenir à l'objectivité de sa recherche, décide de ne considérer que les « découvertes », il peut entraver la partie créative de sa recherche en s'autocontraignant, c'est-à-dire en éludant volontairement une partie des données qu'il considérera trop subjective. *A contrario*, une position considérant qu'il n'existe aucune donnée objective, aucune réalité en dehors de l'interaction entre le chercheur et ses sources, c'est-à-dire que la réalité observée n'est qu'invention, risque de bloquer la progression de la recherche dans des impasses paradoxales où « tout est faux, tout est vrai ».

La constitution des données (leur découverte-invention) est de fait un travail d'évaluation, de sélection, de choix très impliquants pour le devenir de la recherche, et au-delà, va signer son positionnement épistémologique. Si l'accent a été mis dans cet ouvrage de façon transversale sur les positionnements épistémologiques des chercheurs, c'est que cette question ne peut être éludée. Il ne s'agit pas d'un choix pris une seule fois et acquis pour l'ensemble de la recherche. Le processus de construction des données de la recherche s'inscrit dans un aller-retour incessant entre la théorie et ses fondements empiriques. À chaque aller-retour, la question d'établir ce qui constitue, ou ne constitue pas, une donnée va reposer au chercheur la question de son positionnement épistémologique. Faute de cette interrogation constante, on risque de retrouver dans le travail final des contradictions épistémologiques : des recherches s'affichant constructivistes, mais traitant les données de manière positive ; ou *vice versa*, des recherches s'affirmant positivistes, mais considérant des représentations intersubjectives comme des réalités objectives.

1.3 La subjectivité de la donnée due à la réactivité de sa source

Le terme « donnée » est un faux ami. Il sous-entend la préexistence, ou l'existence objective en dehors du chercheur, d'un ensemble d'informations et de connaissances formelles disponibles et prêtes à être exploitées. En fait, rien n'est moins « donné » qu'une donnée ! Les données peuvent être produites au travers d'une relation observateur/observé. Lorsque le sujet est conscient de l'observation de ses comportements ou des événements qui l'impliquent ou encore de l'évaluation de ses attitudes, il devient une source de données « réactive » dans le processus de constitution de la base de données que nous avons décrit dans la figure 4.1. Comme l'a fort justement écrit Girin, la « matière » étudiée en management est non seulement « mouvante » mais « elle pense ». « C'est très embêtant, parce que la

matière pense notamment à nous. Elle nous attribue des intentions qui, peut-être, ne sont pas les nôtres, mais qui vont conditionner la manière dont elle va nous parler, ce qu'elle va choisir de nous montrer ou de nous cacher. » (Girin, 1989 : 3).

Si la réactivité de la source peut facilement être mise en évidence dans le cadre du recueil de données primaires dans les recherches qualitatives, elle n'y est pas exclusivement attachée. Le fait que la donnée soit de source primaire (c'est-à-dire de « première main ») ou secondaire (c'est-à-dire de « seconde main ») ne constitue pas un critère suffisamment discriminant en termes de réactivité de la source. Le chercheur peut collecter directement des données comportementales par l'observation non participante sans que les sujets observés soient conscients de cette observation et puissent affecter la donnée par leur réactivité (Bouchard, 1976). *A contrario*, les acteurs d'organisation donnant accès à des données secondaires internes, rapport ou document, peuvent en fait intervenir sur le processus de construction de la base de données, tant par ce qu'ils auront mis en exergue que par ce qu'ils auront omis ou dissimulé. S'il est courant, à juste titre, de souligner la réactivité de la source de données primaires, les données secondaires ne sont pas exemptes de ce type de phénomène.

L'approche méthodologique à l'égard de la donnée, qualitative ou quantitative, n'est pas un élément satisfaisant pour cerner les situations d'interactivité avec les sources de données. Les données collectées au travers d'enquêtes par questionnaires ou grâce à des entretiens en profondeur peuvent toutes deux être affectées par la rétention d'information ou son orientation dans un sens voulu par les sujets qui en sont les sources. Quelle que soit l'approche, qualitative ou quantitative, le chercheur est contraint de qualifier et de maîtriser sa présence dans le dispositif de collecte et de traitement des données (*cf.* chapitre 9).

La question déterminante est plutôt la suivante : « La donnée est-elle affectée par la réactivité de sa source à l'égard du chercheur ? » En d'autres termes, il est utile de distinguer les données obtenues de façon « ouverte » (« obstrusive », soit « indiscreète » dans la terminologie anglo-saxonne), c'est-à-dire au su des sujets-sources, ou de façon « dissimulée » (« unobstrusive »), c'est-à-dire à l'insu des sujets-sources. Les données collectées de façon « dissimulée » permettent de compléter, de recouper les données collectées de façon « ouverte » empreintes d'une certaine subjectivité, due à la distorsion provoquée par les filtres perceptuels des sujets (Starbuck et Milliken, 1988) ou à la sélectivité de leur mémoire, ou encore d'interpréter des contradictions dans les données issues de sources réactives (Webb et Weick, 1979).

2 L'utilisation des données primaires et secondaires

2.1 Quand les privilégier ?

Si les données sont des représentations, un chercheur doit-il forcément créer son propre système de représentations – ses propres données –, ou peut-il se contenter des représentations disponibles ? La théorisation qui est issue de données uniquement secondaires a-t-elle un statut scientifique moindre de celle qui est « ancrée » dans le terrain par le chercheur lui-même ? À dire vrai, beaucoup de chercheurs en sciences sociales ont tendance à répondre par l'affirmative en critiquant vertement leurs collègues qui « théorisent » à partir des données des autres. Ainsi, il est très souvent admis qu'on ne peut pas théoriser à partir d'études de cas que l'on n'a pas soi-même conduites sur le terrain. Un tel jugement est avant tout une idée reçue. Comme le souligne Koenig (1996 : 63), un chercheur comme K.E. Weick « affectionne, en dépit d'une médiocre réputation, l'utilisation de données de seconde main. Webb et Weick observent que c'est un principe souvent considéré comme allant de soi que les données ne peuvent pas être utilisées en dehors du projet qui en a justifié leur collecte. Ayant estimé qu'une telle prévention était tout à la fois naïve et contre-productive (Webb et Weick, 1979 : 652), Weick ne s'est pas privé d'exploiter les possibilités qu'offrent des données secondaires. L'article qu'il a écrit sur l'incendie de Mann Gulch (1993) illustre bien les potentialités de la méthode ». Pour sa recherche, K.E. Weick a utilisé comme source secondaire l'ouvrage de MacLean, *Young Men and Fire* (1993), qui décrit à force d'archives, d'entretiens et d'observations, la mort de treize pompiers dans un incendie dont on avait sous-estimé l'ampleur. La théorisation réalisée par Weick fut une contribution importante dans les sciences de l'organisation, sans que Weick ait lui-même assisté aux événements. Il faut bien sûr relativiser de telles expériences. La théorisation que Weick affine dans son article est le fruit d'une longue maturation, et on pourrait considérer que l'exploitation de l'ouvrage utilisé comme une source de données secondaires constitue une pierre supplémentaire à une œuvre beaucoup plus large et progressive. On ne peut conseiller à un jeune chercheur de s'engager directement dans ce type de recherche, sans avoir acquis sur le terrain une maturité importante vis-à-vis des données et de leur constitution. À cet égard, le recueil de données primaires offre l'opportunité au chercheur de se confronter directement à la « réalité » qu'il a choisi d'étudier.

En définitive, le choix entre données primaires ou données secondaires doit être ramené à un ensemble de dimensions simples : leur statut ontologique, leur possible impact sur la validité interne et externe de la recherche, leur accessibilité et leur flexibilité.

■ Quelques idées reçues sur les données primaires...

L'exemple de la théorisation menée par Karl Weick sur l'incendie de Mann Gulch, et l'accueil qu'elle reçut lors de sa publication, témoignent des idées reçues qu'une

audience scientifique peut avoir sur le statut d'une recherche selon la nature des données sur lesquelles elle se fonde. La tentation est grande de céder à l'idéologie et de se contraindre à produire des données même lorsque celles-ci sont disponibles, par souci de se conformer aux attentes de son audience. La première idée reçue à propos des données primaires concerne leur statut ontologique. On aura tendance à accorder un statut de vérité plus grande à une recherche fondée sur des données primaires, parce que son auteur pourra « témoigner » de phénomènes qu'il a vus de ses propres yeux. Ce syndrome de « saint Thomas » peut cependant entraîner un excès de confiance dans les déclarations des acteurs et amener le chercheur à produire des théories qui ne sont pas assez abouties parce qu'elles n'ont pas su prendre suffisamment de distance avec le terrain. De même, les données primaires sont généralement considérées comme une source de validité interne supérieure car le chercheur aura établi un dispositif adapté au projet et à la réalité empirique étudiée. Cette croyance dans une validité interne supérieure vient du fait que le chercheur, en recueillant ou produisant lui-même les données, est censé avoir évacué les explications rivales en contrôlant d'autres causes possibles. Cependant, la relative liberté dont dispose le chercheur pour mener ces contrôles, et la relative opacité qu'il peut générer dans son instrumentation, doivent relativiser une telle croyance. L'excès de confiance qui provient de l'autonomie dans la production de la donnée peut au contraire pousser le chercheur à se contenter d'esquisses peu robustes et à ignorer des variables explicatives ou intermédiaires.

À l'opposé, il est courant d'attribuer un effet négatif des données primaires sur la validité externe de la recherche poursuivie. Parce que le chercheur sera le seul à avoir « interagi » avec « sa » réalité empirique, un travail de recherche uniquement fondé sur des données primaires pourra susciter des doutes de l'audience. Il s'agit également d'une idée reçue qui amènera généralement le chercheur à « compenser » ses données primaires par un excès de données secondaires « *ad hoc* » qu'il aura introduites pour « colmater » la validité externe de son travail, réalisant en quelque sorte un cautère sur une jambe de bois.

Dans le même ordre d'idée, les données primaires sont souvent considérées comme difficilement accessibles mais très flexibles. Ce n'est pas toujours le cas ! Mais parce que le chercheur va considérer qu'il ne peut accéder aux données primaires dont il a besoin, il privilégiera des données secondaires disponibles alors que le projet poursuivi aurait mérité une instrumentation et la production de données spécifiques.

De même, l'excès de confiance dans une supposée « flexibilité » des données primaires peut amener le chercheur à s'embourber dans un terrain se révélant beaucoup moins flexible que ne le suggérait la littérature : les acteurs vont lui résister, vont faire de la figuration, lui fournir les réponses dont ils s'imaginent qu'elles pourront lui faire plaisir, et ainsi continuellement, mais de bonne foi, biaiser sa recherche. Le tableau suivant résume ces quelques idées reçues sur les données primaires, et les implications directes ou indirectes qu'elles peuvent avoir sur une recherche quand on s'est résolu à y croire (*cf.* tableau 4.1).

Tableau 4.1 – Idées reçues sur les données primaires

	Idées reçues...	Implications directes et indirectes
<i>Quant à leur statut ontologique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les données primaires ont un statut de vérité parce qu'elles proviennent directement du terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> • Excès de confiance dans les déclarations des acteurs. • Théories trop intuitives ou tautologiques.
<i>Quant à leur impact sur la validité interne</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les données de « première main » (ex. : interviews) ont une validité interne immédiate. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'excès de confiance dans la validité interne des données primaires pousse à éluder des explications rivales ou à ignorer des variables intermédiaires.
<i>Quant à leur impact sur la validité externe</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation de données essentiellement primaires diminue la validité externe des résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> • On compense par des données secondaires qui n'ont pas de rapport avec la question de recherche.
<i>Quant à leur accessibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les données primaires sont difficilement accessibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • On privilégie des données secondaires accessibles mais incomplètes, alors que l'objet de la recherche mériterait le recueil de données primaires (heuristique du disponible).
<i>Quant à leur flexibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les données primaires sont très flexibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • On s'embourbe dans le terrain par le manque de disponibilité des acteurs. • Travestissement des données primaires en les détournant de l'objet pour lequel elles ont été recueillies.

■ **Quelques idées reçues sur les données secondaires...**

Les données secondaires font également l'objet d'un certain nombre d'idées reçues quant à leur statut ontologique, leur impact sur la validité interne ou externe, leur accessibilité et leur flexibilité. La plus tenace d'entre elles concerne sans doute leur statut ontologique. Parce qu'elles sont formalisées et publiées, les données secondaires se voient attribuer un statut de « vérité » souvent exagéré. Leur objectivité est prise pour argent comptant, et leur fiabilité est assimilée à la réputation de leur support. Ainsi, on accorde une intégrité plus grande à une information institutionnelle qu'à une information privée de source discrétionnaire, sans même s'interroger sur les conditions de production de ces différentes données. Ce phénomène est accentué par l'utilisation de média électroniques qui fournissent les données dans des formats directement exploitables. La formalisation des données dans un format prêt à l'exploitation peut amener le chercheur à considérer pour acquis le caractère valide des données qu'il manipule.

Il en est de même pour leur impact sur la validité interne de la recherche. L'apparente robustesse de l'organisation des données disponibles peut faire croire qu'il sera plus facile de maîtriser la validité interne de la recherche ainsi menée. Cependant, comme le rappelle Stablein (2006), la validité interne de la recherche doit être démontrée à travers la validité des construits qu'elle utilise, c'est-à-dire en éclairant et en justifiant les liens qui existent entre le construit et la procédure opérationnelle qui permet de le manipuler. Selon une étude de Podsakoff et Dalton

(1987), seulement 4,48 % des auteurs fournissent des preuves de la validité de leur construit dans les articles publiés examinés. Ainsi, la formalisation peut être à tort assimilée à une robustesse intrinsèque de la donnée secondaire. Cette dernière idée reçue amène le chercheur à croire que sa recherche sera « sécurisée » par le recours à des données secondaires, tandis qu'en fait, il ne fait « qu'externaliser », confier à d'autres, les risques liés à la validité interne de ses travaux en attribuant un degré de confiance *a priori* aux données secondaires qu'il manipule.

L'utilisation de données secondaires pour étendre la validité des résultats et produire leur généralisation est affectée des mêmes travers. La validité externe est aussi conditionnée par la validité des travaux à l'origine de la donnée secondaire.

Une autre idée reçue concerne la plus grande accessibilité des données secondaires. Une telle croyance peut donner au chercheur le sentiment de complétude de sa recherche car il aura l'impression d'avoir eu accès « à tout ce qui était accessible ». L'apparente facilité d'accès aux données secondaires peut amener le chercheur soit à être vite débordé de données en quantité trop importante, soit à croire qu'il a fait « le tour de la question ».

Parallèlement, un autre idée reçue, celle d'une croyance positive dans la faible flexibilité des données secondaires (donc peu manipulables) peut amener le chercheur à croire que les données secondaires sont plus fiables. Il s'agit là d'une croyance naïve car le fait que les données secondaires soient stabilisées et formalisées ne signifie aucunement que les phénomènes qu'elles décrivent se soient figés ou stabilisés à l'instar des données disponibles qui les décrivent. En d'autres termes, le recours aux données secondaires peut entraîner une plus grande exposition à un biais de maturation (*cf.* chapitre 10).

Le tableau 4.2 résume ces quelques idées reçues sur les données secondaires.

Tableau 4.2 – Idées reçues sur les données secondaires

	Idées reçues	Implications directes et indirectes
Quant à leur statut ontologique	<ul style="list-style-type: none"> • Les données secondaires ont un statut de vérité supérieur aux données primaires car elles ont été formalisées et publiées. 	<ul style="list-style-type: none"> • On ne s'interroge pas sur la finalité et les conditions des recueil et traitement initiaux. • On oublie les limitations que les auteurs avaient attachées aux données qu'ils avaient produites. • On reprend des propositions et on leur attribut le statut de vérité.
Quant à leur impact sur la validité interne	<ul style="list-style-type: none"> • Le statut ontologique de véricité des données secondaires offre une maîtrise de la validité interne. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intégration de données disponibles peut conduire à négliger la robustesse des construits de la recherche. Le chercheur « externalise » le risque de validité interne (excès de confiance).
Quant à leur impact sur la validité externe	<ul style="list-style-type: none"> • L'établissement de la validité externe de la recherche est facilitée par la comparaison avec des données secondaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'établissement de la validité externe peut être biaisé par l'excès de confiance dans les données secondaires. • Le chercheur conclut à une généralisation excessive de ses résultats.

☞	Idées reçues	Implications directes et indirectes
<i>Quant à leur accessibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les données secondaires sont disponibles et facilement accessibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • La plus grande accessibilité peut donner au chercheur le sentiment de complétude, tandis que sa base de données est incomplète.
<i>Quant à leur flexibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les données secondaires sont peu flexibles, donc plus fiables car moins manipulables. 	<ul style="list-style-type: none"> • Croyance naïve : la formalisation des données secondaires ne gage pas de leur pérennité. Les données manquent d'actualisation et subissent un biais de maturation.

Nous avons mis en avant les dangers qui pouvaient résider dans un choix fondé sur des idées reçues sur des qualités que posséderaient les données primaires et les données secondaires. Il est donc fallacieux de bâtir un projet de recherche sur des qualités que posséderaient *a priori* ces deux types de données. L'utilisation de données primaires ou secondaires va entraîner un certain nombre de contraintes dans le processus de recherche. Ces contraintes sont pour la plupart d'ordre logistique. Le caractère primaire ou secondaire des données implique un ensemble de précautions spécifiques dans les phases de recueil et d'analyse.

2.2 Les contraintes inhérentes à leur utilisation

■ Les contraintes de recueil des données

Les données primaires posent des difficultés de recueil importantes. D'abord, il faut accéder à un terrain, puis maintenir ce terrain, c'est-à-dire protéger cet accès et gérer l'interaction avec les répondants (que les données primaires soient collectées par questionnaire, par entretiens ou par observation) (*cf.* chapitre 9). L'utilisation de données primaires nécessite donc de maîtriser un système d'interaction complexe avec le terrain, dont la gestion défaillante peut avoir des conséquences sur l'ensemble de la recherche. À l'opposé, le recours à des données secondaires permet de limiter l'interaction avec le terrain, mais offre moins de latitude au chercheur pour constituer une base de données adaptée à la finalité de sa recherche. Ce travail peut être long et laborieux. Il peut nécessiter la collaboration d'acteurs autorisant l'accès à certaines bases de données externes ou facilitant l'orientation du chercheur dans les archives d'organisation.

■ Les contraintes d'analyse des données

De même, les données primaires et secondaires impliquent des difficultés d'analyse qui leur sont spécifiques. Les distorsions dans l'analyse vont se situer à différents niveaux selon le caractère primaire ou secondaire des données. L'utilisation de données primaires pose essentiellement des problèmes de contrôle des interprétations réalisées. Le chercheur est en effet « juge et partie » dans la mesure où il recueille lui-même les données qu'il va plus tard analyser. Il peut arriver qu'il poursuive implicitement son « modèle » ou son « construit » à la fois dans le recueil des

données (biais d'instrumentation) et dans leur analyse (non-évacuation des autres causalités possibles, focalisation sur le construit désiré). L'analyse de données secondaires implique un autre type de contrainte. Si le chercheur est confronté à des données secondaires partielles, ambiguës ou contradictoires, il ne peut que rarement remonter à la source pour les compléter ou les clarifier. Le chercheur est en effet contraint d'interroger des personnes citées dans des archives ou ayant collecté les données, c'est-à-dire de recourir à des données primaires *ad hoc*. Cette démarche est coûteuse. L'accès aux individus concernés n'est qu'exceptionnellement possible.

Le tableau 4.3 reprend les contraintes que nous venons d'exposer quant à l'utilisation des données primaires et secondaires.

Tableau 4.3 – Les contraintes inhérentes aux données primaires et secondaires

	Données primaires	Données secondaires
<i>Difficultés de recueil</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est essentiel de maîtriser un système d'interaction complexe avec le terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le chercheur dispose d'une moins grande latitude pour constituer sa base de données. • Le recueil implique l'accès à des bases de données existantes.
<i>Difficultés d'analyse</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le fait d'être « juge et partie » peut introduire des distorsions dans l'analyse des données produites (poursuite d'un modèle implicite dans l'analyse). 	<ul style="list-style-type: none"> • Le chercheur ne peut que rarement compléter ou clarifier des données partielles, ambiguës ou contradictoires.

2.3 Leur complémentarité

Les données primaires et secondaires sont complémentaires tout au long du processus de recherche. L'incomplétude des données primaires peut être corrigée par des données secondaires, par exemple historiques, pour mieux comprendre l'arrière-plan ou confronter le terrain avec des informations qui lui sont externes. À l'inverse, une recherche dont le point de départ est constitué de données secondaires (par exemple, sur une base de données statistiques d'investissements directs à l'étranger) pourra être

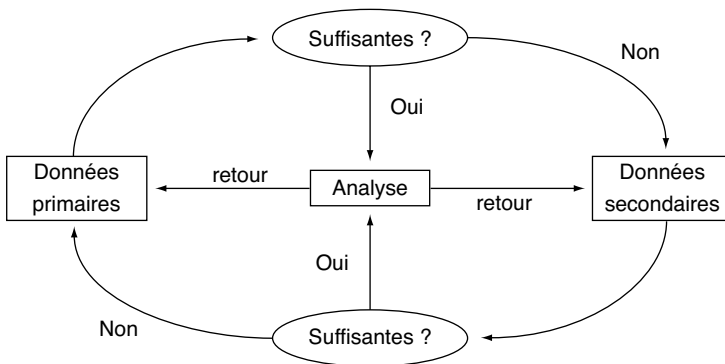


Figure 4.2 – Des allers-retours entre données primaires et secondaires

utilement appuyée par des données primaires (par exemple, des entretiens avec des investisseurs). La difficulté réside dans l'évaluation de sa propre base d'information par le chercheur. Il est fort possible qu'il s'aperçoive que sa base d'information était insuffisante lors de l'analyse des données, ce qui impliquera un retour à une phase de recueil de données, soit primaires soit secondaires (cf. figure 4.2).

Section 2

LE CHOIX D'UNE APPROCHE : QUALITATIVE ET/OU QUANTITATIVE ?

La question qui se pose au chercheur réside dans le choix de l'approche qu'il va mettre en œuvre pour collecter et analyser les données. En d'autres termes, comment va-t-il aborder la dimension empirique de sa recherche ? Nous examinerons tout d'abord dans cette section ce qui distingue l'approche qualitative de l'approche quantitative. Nous montrerons ensuite comment ces deux approches peuvent se révéler complémentaires.

1 Distinction entre approche qualitative et approche quantitative

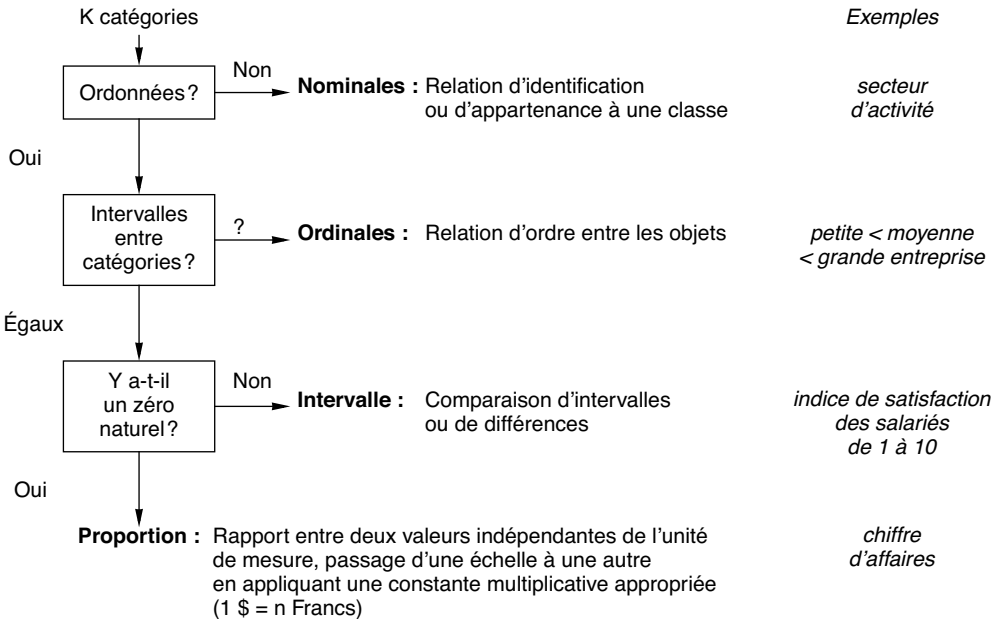
Il est de tradition en recherche de faire une distinction entre le qualitatif et le quantitatif (Grawitz, 2000). Nous avons d'ailleurs observé la distinction entre recherches qualitatives et recherches quantitatives pour structurer notre propos consacré à la collecte des données dans le chapitre 4 du présent ouvrage. Pourtant cette distinction est à la fois équivoque et ambiguë, ce qui conduit Brabet à s'interroger : « Faut-il encore parler d'approche qualitative et d'approche quantitative ? » (1988). Comme le montre cet auteur, la distinction est équivoque car elle repose sur une multiplicité de critères. Lorsqu'on consulte des ouvrages de méthodologie de recherche à la rubrique portant sur la distinction entre le qualitatif et le quantitatif, on peut y trouver des références aux « données qualitatives et quantitatives » (Evrard *et al.*, 2009 ; Glaser et Strauss, 1967 ; Miles et Huberman, 2003 ; Silverman, 2006), aux « variables qualitatives et quantitatives » (Evrard *et al.*, 2009 ; Lambin, 1990), aux « méthodes qualitatives et quantitatives » (Grawitz, 2000) et enfin aux « études qualitatives » (Lambin, 1990 ; Evrard *et al.*, 2009). La distinction entre le qualitatif et le quantitatif est, de plus, ambiguë car aucun de ces critères ne permet une distinction absolue entre l'approche qualitative et l'approche quantitative. Nous nous livrerons à présent à un examen critique des différents critères que sont la nature de la donnée, l'orientation de la recherche, le caractère objectif ou subjectif des résultats obtenus et la flexibilité de la recherche.

1.1 Distinction selon la nature de la donnée

La distinction entre qualitatif et quantitatif passe-t-elle par la nature même de la donnée ?

Il est courant de distinguer les données qualitatives et les données quantitatives. Pour Miles et Huberman (2003 : 11), « les données qualitatives [...] se présentent sous forme de mots plutôt que de chiffres ». Toutefois, la nature de la donnée ne dicte pas forcément un mode de traitement identique. Le chercheur peut très bien procéder, par exemple, à un traitement statistique et, par conséquent, quantitatif avec des variables nominales.

Selon Evrard *et al.* (2009 : 28), les données qualitatives correspondent à des variables mesurées sur des échelles nominales et ordinales (c'est-à-dire non métriques), tandis que les données quantitatives sont collectées avec des échelles d'intervalles (ou cardinales faibles) et de proportion (cardinales fortes ou encore ratio). Ces échelles peuvent être hiérarchisées en fonction de la qualité de leurs propriétés mathématiques. Comme le montre la figure 4.3, cette hiérarchie va de l'échelle nominale, la plus pauvre d'un point de vue mathématique, à l'échelle de proportion, l'élite des échelles de mesure.



D'après Evrard et al. (2009 : 28)

Figure 4.3 – La hiérarchie des échelles de mesure

Comme le montre la figure 4.3, les variables mesurées sur des échelles nominales ne permettent que d'établir des relations d'identification ou d'appartenance à une classe. Que ces classes soient constituées de nombres ne change rien à leur propriété (exemple : un numéro de département ou encore un numéro arbitraire pour identifier la classe). « Pour ce type de mesure, aucune des trois propriétés des nombres n'est rencontrée : l'ordre est arbitraire, l'unité de mesure peut être variable et l'origine des nombres utilisés est également arbitraire » (Lambin, 1990 : 128). Le seul calcul statistique permis est celui de la fréquence. Avec les variables mesurées sur des échelles ordinales, on peut obtenir un classement mais l'origine de l'échelle reste arbitraire. Les intervalles entre catégories étant inégaux, les calculs statistiques se limitent à des mesures de position (médiane, quartiles, déciles...). On ne pourra effectuer des opérations arithmétiques sur ces données. Dès lors que les intervalles entre catégories deviennent égaux, on peut parler d'échelles d'intervalles. Les variables mesurées sur ce type d'échelle peuvent être soumises à plus de calculs statistiques. On passe donc à des données dites « quantitatives » ou à des échelles « métriques ». On peut dès lors opérer des comparaisons d'intervalles, des rapports de différence ou de distance. Les calculs de moyenne et d'écart types sont autorisés. Toutefois le zéro est défini de façon arbitraire. L'exemple le plus connu d'échelle d'intervalles est celui de la mesure des températures. On sait que le zéro degré de l'échelle Celsius, température de solidification de l'eau, correspond au 32 degrés de l'échelle Fahrenheit. On peut donc convertir une donnée d'une échelle à une autre, moyennant une transformation linéaire positive ($y = ax + b$, avec $a > 0$). Par contre, en l'absence d'un zéro naturel, on ne peut effectuer des rapports entre grandeurs absolues. Par exemple, on ne peut dire « qu'hier, il faisait deux fois plus chaud qu'aujourd'hui », mais que « la température était du double de degré Celsius qu'hier ». Si on convertit les deux températures en degrés Fahrenheit, on se rend compte que ce « deux fois » est inapproprié. Le rapport entre les deux mesures n'est donc pas indépendant du choix arbitraire du zéro de l'échelle de mesure. Avec l'existence d'un zéro naturel, on passe à des échelles de proportion. C'est le cas des mesures monétaires, de longueur ou de poids. Ces données sont donc les plus riches en termes de calcul statistiques puisque le chercheur pourra analyser des rapports de grandeurs absolues sur des variables telles que l'ancienneté dans l'entreprise, les salaires... Le tableau 4.4 présente un bref résumé des opérations mathématiques permises sur les différentes données correspondant à des variables mesurées sur les différents types d'échelle.

Les éléments que nous venons d'exposer sur les données qualitatives et sur les données quantitatives montrent bien que la nature de la donnée ne dicte pas une approche de recherche quantitative ou qualitative. Du reste, Evrard *et al.* (2009) précisent bien qu'il ne faut pas confondre les données qualitatives et les données quantitatives avec les études portant le même vocable. Pour distinguer l'approche qualitative et l'approche quantitative, il nous faut évaluer d'autres critères.

Tableau 4.4 – Types d’opérations et types de données collectées

Opérations permises	Données qualitatives Échelles non métriques		Données quantitatives Échelles métriques	
	Nominales	Ordinales	Intervalles	Proportion
Comparaison de base				
<i>Identification, appartenance</i>	Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Classement ordonné</i>	–	Oui	Oui	Oui
<i>Rapport de différences</i>	–	–	Oui	Oui
<i>Rapport de grandeurs absolues</i>	–	–	–	Oui
Tendance centrale				
<i>Mode</i>	Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Médiane</i>	–	Oui	Oui	Oui
<i>Moyenne</i>	–	–	Oui	Oui
Dispersion				
<i>Écarts interfractiles</i>	–	Oui	Oui	Oui
<i>Variance, écart type</i>	–	–	Oui	Oui

Adapté de Peeters in Lambin (1990 : 132).

1.2 Distinction selon l’orientation de la recherche

La recherche en science de gestion est caractérisée par deux grandes orientations : la construction ou le test d’un objet théorique. S’il s’oriente vers la vérification, le chercheur a une idée claire et établie de ce qu’il cherche. À l’opposé, si le chercheur s’oriente vers une démarche exploratoire, caractéristique de la construction théorique, le chercheur ignore en grande partie la teneur de ce qu’il va mettre à jour (*cf.* chapitre 3). Comme l’a dit sans fard Coombs, « le problème du psychologue social, pour le dire carrément, consiste à se demander s’il sait ce qu’il cherche ou s’il cherche à savoir » (1974 ; cité par Brabet, 1988).

Il est courant de lier l’exploration à une approche qualitative et la vérification à une approche quantitative (Brabet, 1988), voire d’opposer la démarche inductive des recherches qualitatives et la démarche hypothécodéductive des recherches quantitatives (Hammersley, 1999). Ainsi, Silverman distingue deux « écoles » en science sociale, l’une orientée sur le test quantitatif d’hypothèses et l’autre tournée vers la génération qualitative d’hypothèses (2006). Il s’agit pourtant encore une fois d’une idée reçue, d’une « sur-simplification » (Hammersley, *ibid.* :77), d’une démarcation exagérée (Bryman, 1999), car pour construire ou pour tester, le chercheur peut adopter tout aussi bien une approche quantitative qu’une approche qualitative (*cf.* chapitre 3). « Il n’y a pas de conflit fondamental entre les buts et les potentialités des méthodes ou des données qualitatives et quantitatives. [...] Chacune des formes de données est utile pour la vérification et la génération de théorie » (Glaser et Strauss, 1967 : 17-18).

¹ L’évolution des possibilités de traitement statistique obtenue grâce aux progrès de l’informatique a accru les potentialités de l’approche quantitative dans les démarches exploratoires (Brabet, 1988). De manière symétrique, rien n’empêche un chercheur de

réfuter une théorie au travers d'une approche qualitative, en montrant son insuffisance à expliquer des faits de gestion d'organisation. C'est ainsi que Whyte (1955) a réfuté, au travers d'une approche qualitative menée sur un seul site essentiellement par observation participante, le modèle dominant de « désorganisation sociale » mis en avant par l'école sociologique de Chicago pour rendre compte de la vie sociale dans les quartiers pauvres des grandes villes américaines. Il faut cependant souligner que les chercheurs choisissent rarement une approche qualitative avec la seule perspective de tester une théorie. En général, ce choix est accompagné également d'une orientation encore plus marquée vers la construction. Cette tendance s'explique par le coût, notamment en temps, d'une approche qualitative qui ne serait destinée qu'à tester une théorie. Imaginons que le test s'avère positif. Le chercheur n'aura d'autre choix que de reconduire une autre campagne de recueil et d'analyse. En effet, l'approche qualitative enferme le chercheur dans une démarche de falsification : le seul objectif ne peut être que de réfuter la théorie et en aucun cas de la valider. Le rôle de l'approche qualitative n'est pas de produire la généralisation d'une théorie existante. Stake souligne à propos de l'étude de cas, qu'il positionne dans l'approche qualitative, que tout au plus « par le contre-exemple, l'étude de cas invite à la modification d'une généralisation » (1995 : 8). Cette modification implique une construction. La limite de l'approche qualitative réside dans le fait qu'elle s'inscrit dans une démarche d'étude d'un contexte particulier. Bien sûr, le recours à l'analyse de plusieurs contextes permet d'accroître la validité externe d'une recherche qualitative selon une logique de réplification (*cf.* chapitre 10). Cependant, « les constats ont toujours un contexte qui peut être désigné mais non épuisé par une analyse finie des variables qui le constituent, et qui permettrait de raisonner toutes choses égales par ailleurs » (Passeron, 1991 : 25). Ces limites de l'approche qualitative en terme de généralisation conduisent à accorder plus de validité externe aux approches quantitatives. À l'opposé, l'approche qualitative offre plus de garantie sur la validité interne des résultats. Les possibilités d'évaluation d'explications rivales du phénomène étudié sont plus grandes que dans l'approche quantitative car le chercheur peut mieux procéder à des recoupements entre les données. L'approche qualitative accroît l'aptitude du chercheur à décrire un système social complexe (Marshall et Rossman, 1989).

Le choix entre une approche qualitative et une approche quantitative apparaît donc plus dicté par des critères d'efficience par rapport à l'orientation de la recherche, construire ou tester. Bien que les garanties de validité interne et de validité externe doivent être envisagées conjointement quel que soit le type de recherche, le chercheur doit se déterminer sur la priorité qu'il accorde à la qualité des liens de causalité entre les variables ou à la généralisation des résultats pour choisir entre une approche qualitative et une approche quantitative. L'idéal serait évidemment de garantir au mieux la validité des résultats en menant conjointement les deux approches.

1.3 Distinction selon le caractère objectif ou subjectif des résultats

Il est généralement reconnu que l'approche quantitative offre une plus grande garantie d'objectivité. Les impératifs de rigueur et de précision qui caractérisent les techniques statistiques plaident en ce sens. Il n'est donc pas surprenant que l'approche quantitative soit ancrée dans le paradigme positiviste (Silverman, 1993). Dans la comparaison entre les méthodes qualitatives et quantitatives, Grawitz pose, de façon presque caricaturale, une interrogation fondamentale : « Vaut-il mieux trouver des éléments intéressants dont on n'est pas certain, ou être sûr que ce que l'on trouve est vrai, même si ce n'est pas très intéressant ? » (1993 : 321.) La question suggère que le caractère objectif ou subjectif des résultats constitue une ligne de séparation entre l'approche qualitative et l'approche quantitative. Cette dichotomie n'est pourtant pas pertinente. Non seulement les chercheurs quantitatifs n'ont pas tous prôné l'existence d'une réalité objective, indépendante de la conception que la connaissance scientifique peut permettre, mais c'est surtout le postulat d'une relation de fait entre l'approche qualitative et une position épistémologique particulière qui peut être remis en question (Hammersley, 1999). Il convient donc d'analyser plus finement ce critère. Nous verrons qu'il existe plusieurs subjectivités des résultats de la recherche qui peuvent qualifier différentes approches qualitatives. Nous montrerons également que certains partisans de l'approche qualitative ont entamé une réflexion pour réduire la subjectivité, historiquement attachée à cette tradition de recherche.

Focus

Objectivisme versus subjectivisme

« L'objectivisme isole l'objet de la recherche, introduit une séparation entre observateurs et observés, relègue le chercheur dans une position d'extériorité, cette coupure épistémologique étant jugée nécessaire à l'objectivité de l'observation. [...] La tradition objectiviste se donne des objets de recherche qui acceptent les contraintes des méthodes d'observation et de production qui sont les plus souvent assises sur la quantification, ou tout au moins sur l'obsession horlogère de la mesure. [...] Le subjectivisme prend le contre-pied de ces

conceptions : l'objet n'est plus une entité isolée, il est toujours en interrelation avec celui qui l'étudie ; il n'y a pas de coupure épistémologique, la nécessaire objectivation de la pratique prend en compte les implications de toute nature du chercheur, dont la subjectivité est rétablie et analysée comme appartenant de plein droit au champ considéré. [...] Les méthodes employées relèvent davantage de l'analyse qualitative, l'unique pouvant être significatif comme le non mesurable. » (Coulon, 1987 : 50-51.)

1 Sur la subjectivité plusieurs positions sont mises en avant. En premier lieu, le développement de l'approche qualitative a été caractérisé par la prise en compte de la subjectivité du chercheur. Le « Focus » suivant montre en quoi l'objectivisme et

©

le subjectivisme s'opposent quant à la posture et à l'approche du chercheur vis-à-vis de l'objet de recherche.

Selon Erickson (1986), la caractéristique la plus distinctive de l'enquête qualitative réside dans la mise en exergue de l'interprétation. Cette interprétation ne doit pas être celle du chercheur mais celles des individus qui sont étudiés. Ce positionnement de l'approche qualitative s'apparente aux préceptes des tenants de l'interactionnisme symbolique qui considèrent que « l'authentique connaissance sociologique » nous est livrée « dans le point de vue des acteurs, quel que soit l'objet de l'étude, puisque c'est à travers le sens qu'ils assignent aux objets, aux situations, aux symboles qui les entourent, que les acteurs fabriquent leur monde social » (Coulon, 1987 : 11). L'approche qualitative ne limite pas l'interprétation à l'identification de variables, au développement d'instruments de collecte de données et à l'analyse pour établir des résultats. Il s'agit plutôt pour le chercheur de se positionner comme un interprète du terrain étudié, même si sa propre interprétation peut être plus appuyée que celle des sujets (Stake, 1995 : 8). L'approche qualitative admet tout à la fois, la subjectivité du chercheur et celle des sujets. Elle offre l'opportunité d'une confrontation avec des réalités multiples car elle « expose plus directement la nature de la transaction » entre l'investigateur et le sujet (ou l'objet), et permet une meilleure évaluation de sa posture d'interaction avec le phénomène décrit (Lincoln et Guba, 1985 : 40).

Un positionnement constructiviste n'implique pas non plus que le critère d'objectivité soit éludé. Ce critère d'objectivité peut être envisagé comme un « agrément intersubjectif ». « Si de multiples observateurs sont en mesure d'émettre un jugement collectif sur un phénomène, on peut dire qu'il est objectif. » (Lincoln et Guba, 1985 : 292)

L'approche qualitative n'exclut pas une posture épistémologique d'objectivité de la recherche par rapport au monde qu'elle étudie. Certains promoteurs de l'approche qualitative, Glaser et Strauss (1967) notamment, en ont développé une conception positiviste. Dans leur ouvrage de référence sur l'approche qualitative, Miles et Huberman postulent « que les phénomènes sociaux existent non seulement dans les esprits mais aussi dans le monde réel et que des relations légitimes et raisonnablement stables peuvent y être découvertes (2003 : 16). Les deux auteurs plaident pour un « positivisme aménagé » et suggèrent la « construction d'une chaîne logique d'indices et de preuves » à des fins d'objectivité des résultats. Le « Focus » suivant précise en quoi consiste et quel est le rôle d'une chaîne de preuves.

En définitive, la collecte et l'analyse des données doivent rester cohérentes avec un positionnement épistémologique explicite du chercheur. Si l'approche qualitative permet d'introduire une subjectivité peu compatible avec l'approche quantitative, elle ne peut cependant être circonscrite à une épistémologie constructiviste.

 Focus

La chaîne de preuves

« Le chercheur de terrain construit peu à peu cet enchaînement de preuves, identifiant en premier lieu les principaux facteurs, ébauchant les relations logiques qui les unissent, les confrontant aux informations issues d'une nouvelle vague de recueil de données, les modifiant et les affinant en une nouvelle représentation explicative qui, à son tour, est testée sur de nouveaux sites ou dans des situations nouvelles. [...] Dans sa forme la plus achevée, la méthode combine deux cycles imbriqués. Le premier s'intitule « induction par énumération » qui consiste à recueillir des exemples nombreux et variés allant tous dans la même direction. Le second est l'« induction par élimination », où l'on teste son hypothèse en la confrontant à d'autres et où l'on recherche soigneusement les éléments pouvant limiter la généralité de sa démonstration. Quand les chercheurs qualitatifs évoquent la « centration progressive », ils parlent en fait d'induction par énumération et lorsqu'ils passent aux « comparaisons constantes » et

aux « corroborations structurales », ils adoptent un mode de travail plus proche de l'induction par élimination. La logique du « modus operandi » utilisé comme outil de localisation de problèmes dans plusieurs professions – médecins légistes, garagistes, cliniciens, officiers de police, enseignants – reflète bien ce va-et-vient entre l'induction par énumération et l'induction par élimination. » (*Miles et Huberman, 2003 : 468.*)

Yin assigne une autre fonction à la chaîne de preuves : « Le principe (du maintien de la chaîne de preuves) est de permettre à un observateur externe – le lecteur de l'étude de cas, par exemple – de suivre le cheminement de n'importe quelle preuve présentée, des questions de recherche initiales aux conclusions ultimes du cas. De plus, cet observateur externe doit être capable de retracer les étapes dans n'importe quelle direction (des conclusions en arrière vers les questions de recherche initiales, ou des questions vers les conclusions). » (*Yin, 2014 : 127.*)

1.4 Distinction selon la flexibilité de la recherche

La question de la flexibilité dont dispose le chercheur pour mener à bien son projet de recherche est elle aussi un élément crucial dans le choix d'une approche qualitative ou quantitative. « Dans le domaine de la recherche sur la gestion et les organisations, il est clair que les événements inattendus et dignes d'intérêt sont propres à bouleverser n'importe quel programme, et que la vraie question n'est pas celle du respect du programme, mais celle de la manière de saisir intelligemment les possibilités d'observation qu'offrent les circonstances » (*Girin, 1989 : 2*).

Avec l'approche qualitative, le chercheur bénéficie en général d'une grande flexibilité. La question de recherche peut être modifiée à mi-parcours afin que les résultats soient vraiment issus du terrain (*Stake, 1995*). Le chercheur peut également intégrer des explications alternatives et modifier son recueil de données. Il a tout

intérêt à ne pas trop structurer sa stratégie pour conserver une capacité à prendre en compte l'imprévu et pouvoir changer de direction, le cas échéant (Bryman, 1999).

L'approche quantitative n'offre pas cette souplesse car elle implique généralement un calendrier plus rigide. Quand il s'agit d'enquêtes, l'échantillonnage et la construction du questionnaire sont effectués avant que ne commence le recueil de données. De même, dans la recherche avec expérimentation, la définition des variables indépendantes et dépendantes, ainsi que celle des groupes d'expérience et de contrôle, fait partie d'une étape préparatoire (Bryman, 1999). Il est évidemment très difficile de modifier la question de recherche dans la démarche plus structurée au préalable de l'approche quantitative, compte tenu du coût qu'une telle modification entraînerait. Il est le plus souvent exclu d'envisager d'évaluer de nouvelles explications rivales, à moins de remettre en chantier le programme de recherche.

2 Les stratégies de complémentarité : séquentialité et triangulation

Le chercheur peut tout d'abord avoir intérêt à utiliser la complémentarité des approches qualitative et quantitative dans la perspective d'un processus séquentiel. Une étude exploratoire, menée au travers d'une approche qualitative, constitue souvent un préalable indispensable à toute étude quantitative afin de délimiter la question de recherche, de se familiariser avec cette question ou avec les opportunités et les contraintes empiriques, de clarifier les concepts théoriques ou d'explicitier des hypothèses de recherche (Lambin, 1990). Dans ce cas, l'approche qualitative constitue une étape nécessaire à la conduite d'une approche quantitative dans les meilleures conditions. Rappelons que l'approche quantitative par son important degré d'irréversibilité nécessite des précautions qui conditionneront le succès du projet de recherche.

Dans une toute autre perspective, le chercheur peut associer le qualitatif et le quantitatif par le biais de la triangulation. Il s'agit d'utiliser simultanément les deux approches pour leurs qualités respectives. « L'achèvement de construits utiles et hypothétiquement réalistes dans une science passe par l'utilisation de méthodes multiples focalisées sur le diagnostic d'un même construit à partir de points d'observation indépendants, à travers une sorte de triangulation » (Campbell et Fiske, 1959 : 81). L'idée est d'attaquer un problème formalisé selon deux angles complémentaires dont le jeu différentiel sera source d'apprentissages pour le chercheur. La triangulation a donc pour objectif d'améliorer à la fois la précision de la mesure et celle de la description (*cf.* figure 4.4).

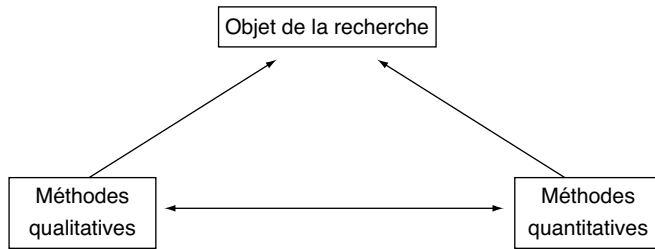


Figure 4.4 – La triangulation

La triangulation permet de mettre le dispositif de recherche à l'épreuve en s'assurant que les découvertes ne sont pas le seul reflet de la méthodologie (Bouchard, 1976). Il ne s'agit pas pour autant de confondre la nature des données et celle des méthodes. Utiliser des données complémentaires ne constitue pas en soi une triangulation, mais un fait naturel propre à la plupart des recherches (Downey et Ireland, 1979). C'est une erreur de croire que le chercheur « qualitatif » n'utilise pas de données quantitatives et qu'il est en quelque sorte opposé à la mesure (Miles, 1979). Le fait qu'un chercheur utilise un système symbolique numérique pour traduire la réalité observée, ou un système symbolique verbal, ne définit pas fondamentalement le type d'approche. Dans leur manuel d'analyse qualitative, Miles et Huberman suggèrent de procéder à un comptage des items pour cerner leur récurrence : « les chiffres [...] sont plus économiques et plus manipulables que les mots ; on « voit » plus vite et plus facilement la tendance générale des données en examinant leur distribution » (2003 : 453).

La conjugaison des approches qualitatives et quantitatives, c'est-à-dire leur utilisation complémentaire et dialectique permet au chercheur d'instaurer un dialogue différencié entre ce qui est observé (l'objet de la recherche) et les deux façons de le symboliser. L'objectif de la triangulation est de tirer partie de ce que les deux approches peuvent offrir : « Les méthodes qualitatives représentent un mélange de rationalité, de sérendipité et d'intuition dans lequel les expériences personnelles du chercheur sont souvent des événements clés à être interprétés et analysés comme des données. Les investigateurs qualitatifs tendent à dévoiler les processus sociaux plutôt que les structures sociales qui sont souvent les points de focalisation des chercheurs quantitativistes » (Van Maanen, 1979 : 520). Ainsi, la triangulation permet au chercheur de bénéficier des atouts des deux approches en contrebalançant les défauts d'une approche par les qualités de l'autre (Jick, 1979).

CONCLUSION

L'articulation entre données, approches et finalités de la recherche est une étape essentielle du processus de recherche. Les choix du chercheur sont cependant en partie déterminés par des facteurs extérieurs à l'objet de la recherche lui-même. La limite des ressources temporelles peut en effet amener le chercheur à faire des compromis entre l'exhaustivité nécessaire (en termes de validité interne et externe) et la volonté de produire des résultats. Le chercheur peut opter pour un « opportunisme méthodique ». En se concentrant sur les unités d'analyse les plus accessibles, il va réviser ses ambitions et adapter sa question de recherche. Il peut, à ce titre, réduire les échantillons, préférer des populations exemplaires pour construire une théorie ou encore tester seulement une partie des théories initialement envisagées. À l'opposé, il peut adopter une démarche plus systématique et plus ambitieuse, en recourant à une triangulation à la fois des méthodes et des données sollicitées. Entre ces deux extrêmes, le chercheur dispose d'une variété d'articulations entre données, approches et finalités. Nous n'avons pas, à cet égard, décrit toutes les possibilités. Il nous a semblé plus pertinent de souligner certaines incompatibilités afin d'inviter à un certain réalisme.

Le chercheur se préoccupe le plus souvent de sa « contribution à la littérature ». Cette formule laisse entendre que l'essentiel d'un travail de recherche est de produire de nouveaux résultats. Il est pourtant une autre contribution à la recherche en management, qui n'exclut pas celle que nous venons de désigner. Il s'agit des innovations que le chercheur peut apporter dans l'articulation entre données, approches et finalités. En montrant comment il faut aller à l'encontre des idées reçues tant sur les différents types de données, que sur la portée des différentes approches, nous espérons avoir fait un apport utile. Enfin, il nous semble plus constructif de prendre en compte la complémentarité, plutôt que l'opposition, entre les différents types de données et les différentes approches permettant leur recueil et leur analyse.

Pour aller plus loin

CAMPBELL D.T., FISKE D.W., « Convergent and Discriminant Validation by the Multitrait-Multimethod Matrix », *Psychological Bulletin*, 56, 1959, pp. 81-105.

ÉVRARD Y., PRAS B., ROUX E., *Market. Fondements et méthodes de recherches en marketing*, Paris, Dunod, 2009.

LINCOLN Y.S., GUBA E.G., *Naturalistic Inquiry*, Beverly Hills, CA, Sage, 1985.

MILES A.M., HUBERMAN A.M., *Analysing Qualitative Data : an Expanded Source*, Beverly Hills, CA, Sage, 1984. (Traduction française : *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles, De Boeck, 2003.)

STABLEIN, R., « Data in Organization Studies », in CLEGG S., HARDY C., LAWRENCE T., NORD W. (eds.), *The SAGE Handbook of Organization Studies*, 2nd ed., Londres : Sage, 2006, p. 347-370.